



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 30 juin 2014**

L'an deux mil quatorze, le lundi 30 juin à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Le Gouellec, M. Desperelle, M. Langer, M. Guinard (du point n°3 : compte-rendu des décisions du Maire au point n°16 : Personnel Communal), Mme Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, M. Pichon, Mme Vair Piova, Mme Mauclerc, Mme Delarue, Mme Beaupuis, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, Mme Gouardo, M. Buisson.

Absents excusés représentés :

Mme Roche avait donné pouvoir à M. Rabier

Mme Menager avait donné pouvoir à Mme Martin

Mme Le Berre avait donné pouvoir à Mme Beaupuis

M. Guinard avait donné pouvoir à M. Migeon (du point n°1 : Affaires diverses au point n°2 : Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal)

M. Martinez avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix

M. Barbotin avait donné pouvoir à M. Buisson

Secrétaire de séance : Mme Beaupuis

Le procès verbal de la séance du 26 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 27 mai 2014 à 18 h 30 : Conseils d'Ecole Extraordinaires portant sur les propositions d'organisation des rythmes scolaires ;

Du 2 au 9 juin 2014 : Rendez vous au bord des Mauves ; le 7 juin 2014 : remise des prix pour le concours photo « un regard sur les Mauves » ; le 8 juin 2014 après-midi : Goûter organisé par le Comité de Quartier de la Nivelle ;

Le 4 juin 2014 à 10 h 30 : Réunion de la Communauté de Brigades (C.O.B.) de Meung-sur-Loire/Beaugency avec les Maires ;

Le 4 juin 2014 à 14 h 00 et 16 h 00 : Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents – visite de terrain sur le site du Pater ;

Le 7 juin 2014 à 10 h 30 : Réunion des groupes de travail du Conseil Municipal des Enfants portant sur la mise en place des groupes de travail « campagne de sensibilisation » et « actions après distribution » pour la mise en place du projet « Gilets Jaunes », sur l'élaboration d'un questionnaire et sur les idées d'actions futures en lien avec le projet « Gilets Jaunes » ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Le 10 juin 2014 à 17 h 30 et 19 h 00 : Commission « Ecoles/Sport » afin de préparer le planning des salles et terrains sportifs de la prochaine rentrée scolaire 2014/2015 ;

Le 11 juin 2014 à 20 h 30 : Assemblée Générale de l'Office de Tourisme du Val des Mauves ;

Le 15 juin 2014 : Vide Grenier organisé par le Comité de Quartier de la Nivelles et l'association de pêche ;

Le 17 juin 2014 à 17 h 30 : Commission « Commerce, Artisanat, Développement Economique » portant sur l'examen de demandes d'aide communale à l'installation de commerces ;

Le 18 juin 2014 à 19 h 00 : Cérémonie commémorative du 18 juin 1940 ;

Le 19 juin 2014 à 19 h 00 : Commission « Identité de la Ville » portant sur les retours de la précédente commission et des propositions ;

Le 22 juin 2014 : Tournois des Sponsors ;

Le 23 juin 2014 à 19 h 30 : Commission « Finances » afin de préparer le Conseil Municipal du 30 juin 2014 ;

Le 27 juin 2014 : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 des écoles des Potières à 13 h 30, de Jehan de Meung à 14 h 00, et des Papecets à 14 h 30 et remise des gilets jaunes ;

Le 29 juin 2014 à 14 h 30 : Remise des dictionnaires et des gilets jaunes aux élèves de CM2 de l'Ecole Privée Saint-Jean ;

Le 30 juin 2014 à 15 h 00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur la délégation de pouvoirs au Président et à la Vice-présidente, les demandes d'aides financières et d'aides sociales légales et de participation aux camps organisés par le local « Les A.M.I.S. » ;

Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement de fonctionnement du Conseil Municipal, qui prévoit notamment le déroulement des séances, les convocations, la transmission des documents, l'organisation des commissions.

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 20 janvier 2014.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « L.M.A. 45 ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (un élu membre du Conseil d'Administration de l'Association concernée ne prenant pas part au vote), décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € au profit de l'Association « L.M.A 45 » dans le cadre de l'organisation de la 4^{ème} édition de l'évènement baptisé « Entre l'Ane et le Chat », qui se déroulera le 21 septembre 2014.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Les Grilles de Meung ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, une abstention relevée (photographe sollicité dans le cadre de l'exposition) et un élu membre du Conseil d'Administration de l'Association concernée ne prenant pas part au vote, décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € au profit de l'Association « Les Grilles de Meung », dans le cadre de l'organisation de la 1^{ère} édition de l'évènement « Les Grilles de Meung », qui se déroulera du 30 août au 15 octobre 2014.

Reversement prévisionnel de fiscalité foncière en 2014 sur le Parc Synergie Val de Loire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise les reversements prévisionnels de fiscalité foncière pour 2014 sur le Parc Synergie Val de Loire, au profit des Communes de Huisseau-sur-Mauves, Baule, Beaugency, sur la base des montants reversés au cours de l'année 2013, conformément aux conventions actuellement en vigueur.

Participations communales :

- **Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.)**
- **Fonds Unifié Logement (F.U.L.).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'allouer pour l'année 2014, une participation de :
 - 671,00 € (0,11 € x 6100 habitants) au Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.)
 - 3 294,00 € (0,54 € x 6100 habitants) au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).
- de contribuer sous forme d'abandons de créances au dispositif « impayés d'eau » (régie communale de distribution d'eau).

Fixation de tarifs (accueil périscolaire, restaurant scolaire, garderie du centre de loisirs sans hébergement).

Par 26 voix pour et 3 voix contre, le Conseil Municipal fixe les tarifs de l'accueil périscolaire (garderie et études surveillées), du restaurant scolaire et de la garderie du centre de loisirs sans hébergement applicables, à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

Modification des règlements de fonctionnement de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les modifications des règlements de fonctionnement du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire et fixe l'entrée en vigueur de ces règlements modifiés à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

Rythmes scolaires : validation pour la rentrée 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'organisation des rythmes scolaires sur la Commune de Meung-sur-Loire établie sur 5 h 15 de cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 3 h 00 le mercredi, à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

Signature de conventions avec la Commune de Baule et la Commune de Le Bardon relatives à l'accueil des enfants au centre de loisirs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à négocier, à rédiger et à signer une convention avec la Commune de Baule puis avec la Commune de Le Bardon concernant l'accueil des enfants des communes concernées au centre de loisirs sans hébergement de Meung-sur-Loire, fixant les obligations de chacune des parties.

Approbation des rapports d'activités des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale au titre de l'année 2013.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des rapports d'activités qui ont été transmis par les Etablissements Publics de Coopération (Syndicats et Communauté de Communes du Val des Mauves) pour l'année 2013. Ces documents sont consultables au Secrétariat Général.

Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service (R.P.Q.S.) en matière d'eau et d'assainissement, au titre de l'année 2013.

Conformément à la réglementation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des comptes rendus effectués par les gestionnaires des Services de l'Eau et de l'Assainissement au titre de l'année 2013. Ces documents sont consultables au Secrétariat Général.

Signature d'une convention avec le Conseil Général du Loiret relative à la gestion et l'entretien d'un carrefour à feux sur la RD 18 sur la Commune de Meung-sur-Loire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention de financement, de gestion et d'entretien ultérieur relative à la réalisation d'un carrefour à feux sur la route départementale n°18, sur la Commune de Meung-sur-Loire, avec le Conseil Général du Loiret.

Z.A.C. des Tertres :

- approbation de la modification du dossier de réalisation,
- adaptation du C.P.A.P.E. (Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbanistiques, Paysagères et Environnementales).

Dans le prolongement de la délibération du 26 mai 2014 actant la vente de parcelles pour la réalisation d'un programme de 30 logements, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du dossier de réalisation de la Z.A.C. des Tertres sur sa partie « Programme global des constructions » et la modification du plan réglementaire annexé au Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbanistiques, Paysagères et Environnementales (C.P.A.P.E.), servant de plan de composition.

Personnel Communal :

- signature de conventions (avec la Commune de Cléry-Saint-André, la Commune de Coulmiers et la Commune de Saint-Ay) dans le cadre de la formation groupée organisée (en septembre 2014) sur la Commune de Meung-sur-Loire, pour l'obtention d'un Certiphyto.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention avec la Commune de Cléry-Saint-André, une convention avec la Commune de Coulmiers et une convention avec la Commune de Saint-Ay, dans le cadre de la formation groupée organisée les 16 et 17 septembre 2014 sur la Commune de Meung-sur-Loire (maître d'ouvrage de la formation), pour l'obtention d'un Certiphyto, par le biais du C.N.F.P.T.

- modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à modifier le tableau des effectifs avec transformation d'un poste à temps non complet d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe en poste à temps complet d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe, à la médiathèque.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 2 juillet 2014 à 19h30 et 20h30: Réunion conjointe des Commissions « Promotion Culturelle et Patrimoniale » et « Communication – Vie de Quartiers »
 Le 3 juillet 2014 à 18h30 : Vernissage de l'exposition « Mangepapier »
 Le 3 juillet 2014 à 19h00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency
 Le 3 juillet 2014 à 20h30 : Conseil Communautaire à Baccon
 Le 5 juillet 2014 : Papecets en fête organisé par le Comité de Quartier des Papecets
 Le 6 juillet 2014 à 12h00 : Pique-nique inter-quartiers organisé par les Comités de Quartier
 Du 12 au 16 juillet 2014 : Accueil des amis polonais avec le Comité de Jumelage Meung Bierun
 Le 14 juillet 2014 : Concours de pêche à 8h30, marché nocturne à 18h00, Bal Populaire à 21h00 à 2h00, Retraite aux Flambeaux depuis le Square des Vignerons à 22h00, Feu d'artifice à 23h00
 Le 15 juillet 2014 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents
 Le 30 août 2014 : à partir de 9h30 : Les Echappées de la Loire à Vélo et à partir de 17h00 : Fête du Pont (4^{ème} édition)
 Le 31 août 2014 : Vide Grenier organisé par le Comité de Quartier de la Haute Croix
 Le 6 septembre 2014 à partir de 9h00 : Forum des Passions
 Le 11 septembre 2014 à 19h00 : Soirée de présentation de la saison culturelle et accueil des nouveaux Magdunois
 Du 20 au 21 septembre 2014 : 31^{ème} Journées Européennes du Patrimoine
 Le 22 septembre 2014 à 20h30 : Conseil Municipal
 Le 28 septembre 2014 : Vide-Grenier organisé par le Comité de Quartier Potières-Fenoux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du lancement de procédures de modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) permettant la rédaction des règlements d'urbanisme pour le secteur des Fonderies et pour l'extension de la Zone Synergie Val de Loire.

Madame le Maire fait également part des remerciements :

- du Comité de Jumelage Meung/Gundelfingen pour l'attribution de la subvention pour 2014,
- du Comité des Fêtes « Meung dans la Main », pour leur avoir permis d'organiser la manifestation « Pâques... au Jardin » le 19 avril dernier et de recevoir 180 enfants dans les Jardins de la Mairie,
- de l'école Saint-Jean pour la réalisation de leur projet cirque qui s'est déroulé sur quinze jours en juin dernier,
- de l'Association Meung Cyclisme pour l'aide apportée lors de l'organisation de la course cycliste du 7 juin dernier.

Madame le Maire fait le point sur les travaux de la Z.A.C. des Tertres en ce qui concerne la tranche conditionnelle 2.

Meung-sur-Loire, le 3 juillet 2014
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 07/07/14